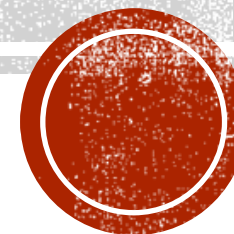


FORMATION THÉORIQUE DU PERMIS DE CHASSER





DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

Examen Pratique (21 points)

- Trois poste de tir fictif
- Un poste de tir réelle (choix fusil canon basculant ou semi auto)
- Rangement d'une arme (imposé l'une des trois armes dans un étui court ou long)
- Battue au sanglier avec la carabine à verrou

Examen Théorique (10 points)

- Dix questions (dont une éliminatoire)

**Au moins 25 points sur 31 pour
être admis**



S'ENTRAINER AU PERMIS DE CHASSER



s'entraîner au permis de chasser



Tous Actualités Vidéos

Environ 219 000 résultats (0,33 secondes)

 Fédération Nationale des Chasseurs
<https://www.chasseurdefrance.com> Pratiquer

Préparation et entraînement au p

La FNC et L'OFB mettent gratuitement à votre
d'entraînement aux questions théoriques du p
Quiz Chasse · Examen blanc 10 questions · Q

Autres questions posées :

Comment réviser son permis de chasse

Est-il difficile d'obtenir son permis de ch

Comment apprendre à chasser ?

Quelles sont les questions du permis de

 FDC60
<https://www.fdc60.fr> devenir-chasseur entra

Entraînez-vous

Entraînez-vous gratuitement au permis de ch
l'Office National de la Chasse et de la Faune S

 FDC 85
<https://chasseur-vendeen.fr> s'entraîner-a-lexa

S'entraîner à l'examen

S'entraîner à l'examen. Préparation des ques

 Chassons.com



DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Reconnaissance des espèces

Connaissance de la législation à la chasse

Connaissance des mode de chasse

Les différents chiens de chasse

Les armes et munitions

Questions éliminatoires

Trois séries d'examen blanc

Pause

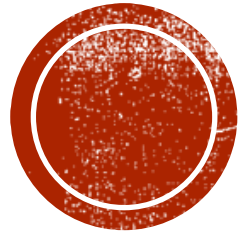
Questions sur les chiens de chasse

Questions sur les canards

Manipulation d'armes

Trois séries d'examen blanc





ESPÈCES CHASSABLES LES MAMMIFÈRES





Saillie pour
déterminer l'âge



ESPECE CHASSABLE - MAMMIFERE

LIÈVRE

Période de rut : Décembre à Septembre

Durée de gestation : 40 jours

Phénomène de superfétation

Nombre de jeunes : 3 à 4 portées pour un total de 13 jeunes par an

Prélèvement : 50%

Espérance de vie de 3 ans

Il est polygame

Le male est appelé **Bouquin** et le **Bouquinage** désigne les combats en période d'accouplement

Il passe le jour dans un gîte

La **tularémie** peut être transmis a l'homme au contact des viscère

On ne peut pas déterminer l'âge visuellement. Pour le déterminer : Avec mon pouce je sens à cet endroit sous la peau une petite saillie. Ce lièvre est âgé de moins de 9 mois





LAPIN DE CARENNE

Période de rut : Janvier à Août

Durée de gestation : 30 jours

Lapine saillie directement après la mise bas

Nombre de jeunes : 3 à 5 portées pour un total de 20 jeune par an

Il pèse entre 1 et 2 kg

Ils vivent en groupe social

Il est polygame

La lapine met bas dans **une Rabouillère**

ESPECE CHASSABLE - MAMMIFERE





Chevrette



Femelle

Mâle

ESPECE CHASSABLE - MAMMIFERE

CHEVREUIL

Période de rut : Juillet à Août

Durée de gestation : 10 mois

Nombre de jeunes : 2 par an

Prélèvement : 25 %

Chute des bois : Novembre

Naissance des petits en juin

Il est polygame

La population augmente de 35%

Il faut examiner la dentition pour
connaitre son l'âge

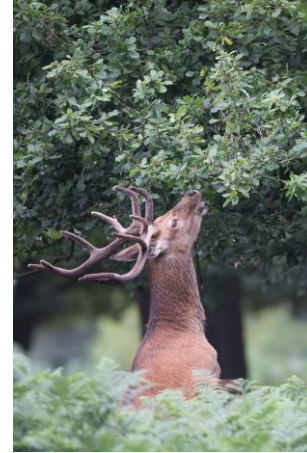
Sans les bois, le femelle tache en forme
de cœur et male en forme de haricot



Merrains



Daguet



ESPECE CHASSABLE - MAMMIFERE

CERF ÉLAPHE

Période de rut : Septembre à Octobre

Durée de gestation : 8 mois (240 jours)

Nombre de jeune : 1 par an

Prélèvement : 20 à 30%

Chute des bois : Février à Avril

Les bois sont montés sur **les Merrains**

Quand il perd ses bois, il est appelé cerf **Mulet**

Lorsque la taille des bois diminue, on dit que le cerf **ravale** (vieux cerf)

Le Faon est le jeune de moins de 6 mois

Le Hère est le cerf de 6 mois à 1 an

Le Daguet est le cerf de 1 à 2 ans





Bouquetin

MOUFLON

Apprécie les terrain rocheux

Les cornes sont portées par les mâles et les femelles

En comptant les anneaux, on peut déterminer l'âge

Il est soumis au plan de chasse obligatoire

NE PAS CONFONDRE AVEC LE BOUQUETIN

ESPECE CHASSABLE - MAMMIFERE





ESPECE CHASSABLE - MAMMIFERE

CHAMOIS / ISARD

Période de rut : Novembre à Décembre

Durée de gestation : 6 mois

Nombre de jeune : 1 par an

Chute des cornes : Jamais

Les cornes sont portées par les mâles et les femelles

En comptant les anneaux, on peut déterminer l'âge





SANGLIER

Période de rut : Novembre à Décembre

Durée de gestation : 4 mois (3 mois, 3 semaines, et 3 jours)

Nombre de jeunes : 3 à 7 par an

Le taux de prélèvement est de 50% mais si il n'est pas chasser, sa population peut doubler en un an

Il peut transmettre la trichinellose à l'homme

Les canines supérieures sont appelées des grès et les canines inférieures sont appelées les défenses

Marcassin de 0 a 6 mois

Bête rousse de 6 mois a 1 an

Bête noire de 1 à 2 ans

Ragot de 2 à 3 ans

La souille est une cuvette qu'il creuse pour se nettoyer

La bauge est l'endroit où il se repose la journée

Le chaudron est l'endroit où la laie met bas

ESPECE CHASSABLE - MAMMIFERE





ESPECE CHASSABLE - MAMMIFERE

RENARD

Nombre de jeunes : 3 à 6 en une portée par an

Il peut transmettre l'échinococcose alvéolaire chez l'homme (maladie du foie)





ESPECE CHASSABLE - MAMMIFERE

BLAIREAU

Il passe le jour dans un terrier et toute l'année

Naissance en **janvier février**





Fouine



Putois



Hermine



Martre

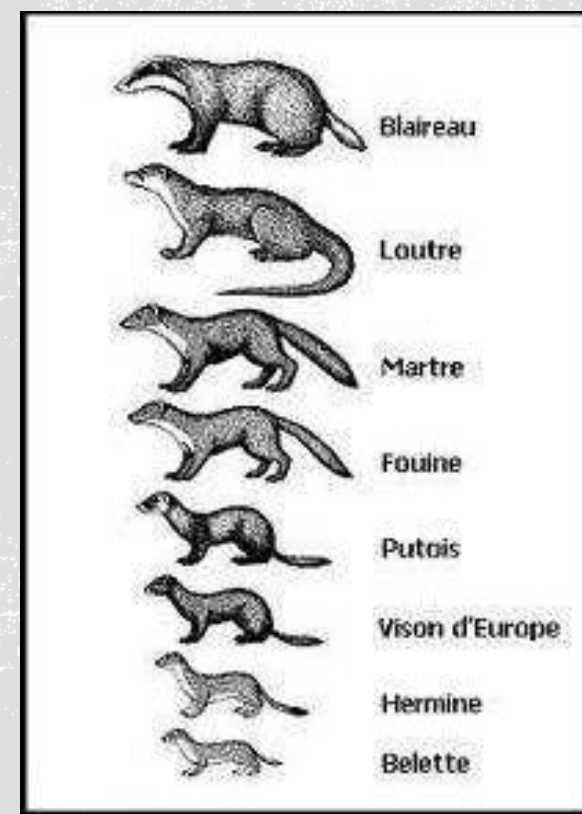
Que l'on retrouve surtout en forêt



Belette

PETITS CARNIVORES

Susceptible d'être régulés par le piégeage



ESPECE CHASSABLE - MAMMIFERE



AUTRES PETITS MAMMIFÈRES



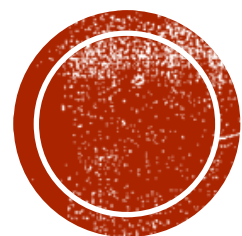
Ragondin



Rat Musqué

ESPECE CHASSABLE - MAMMIFERE





ESPÈCES CHASSABLES

LES OISEAUX SÉDENTAIRES



FAISAN

Incubation : 24 jours

Nombre d'œufs : 9 à 15 par ponte une fois par an

Fait son nid au sol -> Nidifuge

1 coq féconde plusieurs poules

Les jeunes mangent surtout des insectes

ESPECE CHASSABLE – OISEAUX SEDENTAIRES





PERDRIX ROUGE

Incubation : 24 jours

Nombre d'œufs : 10 à 15 par ponte
une fois par an

Les naissances ont lieu en juin/juillet

Les jeunes mangent essentiellement
des insectes

Fait son nid au sol -> Nidifuge

ESPECE CHASSABLE – OISEAUX SEDENTAIRES





Mâle



Femelle

ESPECE CHASSABLE – OISEAUX SEDENTAIRES

PERDRIX GRISE

Incubation : 24 jours

Nombre d'œufs : 15 à 20 par ponte une fois par an

Prélèvement : 20%

Fait son nid au sol -> Nidifuge

Après une première couvée détruite, la poule effectue parfois une ponte de remplacement appelé **recoquetage**

Les jeunes mangent essentiellement des insectes

Pour la maintenir il faut aménager les territoires, adapter les prélèvements et limiter la prédation

Une observation des compagnies en **juillet/aout pour estimer la reproduction**. Et une observation en **mars pour estimer la densité de couples reproducteurs**

Les ailes de poule ont une marque en forme de **croix de lorraine**





Corneille



Corbeau

AUTRES OISEAUX SÉDENTAIRES



Pie Bavarde



Grand Tetra

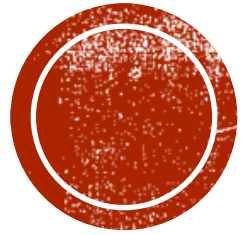
Seul le mâle adulte peut être tiré

ESPECE CHASSABLE – OISEAUX SEDENTAIRES



Geai des chênes





ESPÈCES CHASSABLES LES OISEAUX DE PASSAGE

Tous migrateurs, tous nicheurs en France



Ramier



Colombin



Biset

ESPECE CHASSABLE – OISEAUX PASSAGES

PIGEON

Nombre d'œufs : 2 par ponte 2 à 3 fois par an

Fait son nid en hauteur -> Nidicole





Mauvis



Musicienne



Litorne



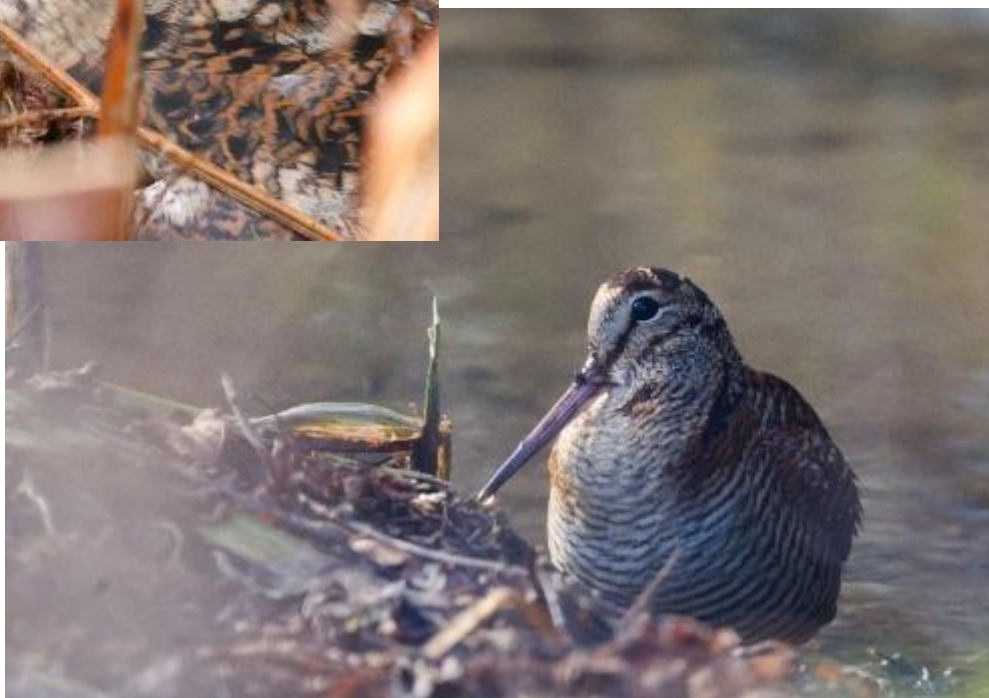
GRIVE



Draine

ESPECE CHASSABLE – OISEAUX PASSAGES





BÉCASSE DES BOIS

Vers de terre consommés
essentiellement

Niche occasionnellement en France

Son vol nuptial est appelé la croule

Tir à la passée interdit

ESPECE CHASSABLE – OISEAUX PASSAGES





CAILLE DES BLÉ

Fréquente surtout les champs cultivés

ESPECE CHASSABLE – OISEAUX PASSAGES





VANNEAU HUPPÉ

Qui pond environ 4 œufs par ponte
comme tous les limicoles

Attention à son chant = question

ESPECE CHASSABLE – OISEAUX PASSAGES





Merle Noir



Alouette des champs



Tourterelle des bois

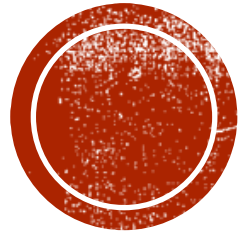


Etourneau Sansonnet

AUTRES OISEAUX DE PASSAGE

ESPECE CHASSABLE – OISEAUX PASSAGES





ESPÈCES CHASSABLES LES CANARDS





LES CANARDS DE SURFACES

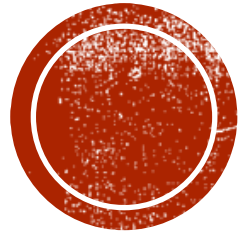
LES CANARDS PLONGEURS





PLUMAGE NUPTIAL
PLUMAGE D'ÉCLIPSE





ESPÈCES CHASSABLES

LES CANARDS DE SURFACE





COLVERT

Nombre d'œufs: 10 à 15 œufs

Il commence à nicher en février

Fait son nid au sol -> Nidifuge

Volant a partir de 2 mois

ESPECE CHASSABLE – GIBIER D'EAU – CANARD DE SURFACE



Été



Hiver



LES SARCELLES

Elles sont migratrices

ESPECE CHASSABLE – GIBIER D'EAU – CANARD DE SURFACE





Siffleur



Pilet



Chipeau

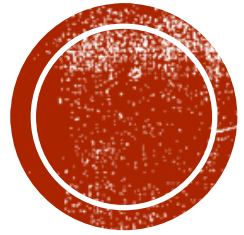


Souchet
Gros bec plat

AUTRES CANARDS DE SURFACE

ESPECE CHASSABLE – GIBIER D'EAU – CANARD DE SURFACE





ESPÈCES CHASSABLES

LES CANARDS PLONGEURS



Fuligule Morillon



Fuligule Millouin



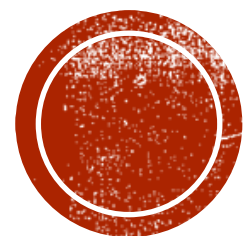
CANARDS PLONGEURS



Nette Rousse
Niche en France

ESPECE CHASSABLE – GIBIER D'EAU – CANARD PLONGEUR





ESPÈCES CHASSABLES LES AUTRES GIBIERS D'EAU

Des Marais



Sourde

ESPECE CHASSABLE – GIBIER D'EAU

LES BÉCASSINES

Elles sont migratrices

Attention : toutes les espèces de
limicoles ne sont pas chassables





Chevalier Gambette



Foulque



Poule d'eau



Oie Cendrée

AUTRES ESPÈCES DE GIBIER D'EAU



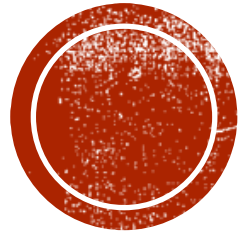
Râle d'Eau



Huitrier Pie

ESPECE CHASSABLE – GIBIER D'EAU





ESPÈCES NON CHASSABLES





Bouquetin

Le mâle et la femelle portent les cornes



Chat Sauvage

Qui est une espèce sauvage



Genette

LES MAMMIFÈRES

ESPECE NON CHASSABLE





Tadorne



Bernache Cravant



Avocette



Pic Vert



Grue Cendrée
Qui est migratrice



Grèbe Huppé



Grand Cormoran



Courlis Cendré
(Normalement Chassable – Moratoire)

ESPECE NON CHASSABLE





Buse



Épervier



Autour des Palombes



Milan



Faucon



Les pelotes de réjection permettent
de préciser le régime alimentaire



ESPECE NON CHASSABLE

LES RAPACES NOCTURNES



Hibou Moyen Duc



Chouette Effraie



Chouette Hulotte

ESPECE NON CHASSABLE

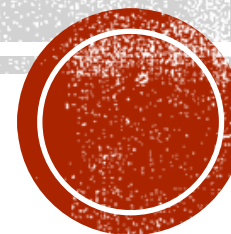


ORGANISATION DE LA CHASSE

Les structures

Législation

Les infractions





LES STRUCTURES DE CHASSE

- **L' Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)**
 - Elle regroupe sur une commune tout les terrains et de façon obligatoire
 - Les terrains situés à moins de 150m d'une habitation ne font pas partie de l'ACCA et le droit de chasse appartient au propriétaire
 - Le territoire mis en réserve doit représenter au moins 10% du territoire total
 - Elle peut limiter le nombre de pièces de gibier par chasseur et par jour
 - Si pour des convictions personnelle, une personne refuse d'adhérer à l'ACCA, elle est tenue de procéder sur son territoire à la destruction des animaux classés nuisibles mais elle ne peut pas obtenir la validation de son permis de chasser
- **L'association ou société de chasse**
 - Elle peut retarder les dates d'ouverture sur son territoire
 - Elle peut dans son règlement intérieur prévoir des sanctions pour l'un de ses membres qui ne respecterait pas les règles





L'OFB

- Office Français de la Biodiversité
- C'est un établissement public
- Il délivre le permis de chasser
- Les gardes peuvent verbaliser partout sur le territoire français. Ils peuvent saisir des armes ou du gibier en cas d'infraction





LES GARDES PARTICULIER

- Les gardes particulier peuvent contrôler votre permis sur le territoire qu'il ont en charge et ils peuvent dresser et rédiger un procès verbal en cas d'infraction



LES LIEUTENANTS DE LOUVETERIE

- Le lieutenant de louveterie est chargé principalement d'organiser les battues ordonnées par le préfet. Il peut aussi verbaliser dans sa circonscription





LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS

- Tout les 6 ans elle élabore un schéma départemental
- Elle est en charge de la formation du permis de chasser
- Lors de l'Assemblée Générale, on fixe le montant de la **cotisation fédérale** ainsi que la **cotisation du timbre grand gibier**
- Elle s'occupe de l'indemnisation des dégâts
 - L'indemnisation des dégâts provient des fonds des chasseurs
 - Uniquement pour le grand gibier et le sanglier
- C'est elle qui fixe les plans de chasse
 - Le plan de chasse c'est le nombre de pièce de gibiers à prélever sur un territoire
 - Il est obligatoire pour le grand gibier
 - Le bracelet doit être mis sur place avant tout déplacement
 - Il peut y avoir des plans de chasse sur le petit gibier





LA PRÉFECTURE

- Les dates d'ouverture sont fixées chaque année par le préfet et l'arrêté préfectoral est disponible en mairie
- C'est le préfet qui délivre les autorisations pour la capture du gibier vivant
- En temps de neige, la chasse est interdite sauf cas prévus par le préfet
- En cas de grand froid prolongé le préfet peut suspendre la chasse pour une période de 10 jours consécutifs et renouvelable.





LE PIÉGEAGE

- Pour piéger sur ses terres, il faut faire une déclaration en mairie
- L'utilisation de collet sans arrêtoir est interdite
- Le lapin et le sanglier sont classés nuisibles dans certains départements





VENTE ET TRANSPORT

- La vente de gibier est autorisée pour tout les mammifères, et pour certains oiseaux :
 - Perdrix grise et rouge
 - Faisans
 - Pigeon ramier
 - Canard colvert
 - Corbeau freux
 - Corneille noire
 - Geai des chênes
 - Pie bavarde
 - Étourneau sansonnet
- Si un automobiliste tue un gibier (chevreuil), il peut le transporter seulement si il a prévenue la gendarmerie ou la police
- Pour offrir un bout de sanglier à un ami, il n'est pas obligatoire de faire des recherches de trichine mais il est conseillé de l'informer des risques
- Pour donner un morceau de chevreuil ou de sanglier pour un repas de chasse, je dois lui faire un examen initial de la venaison





LÉGISLATION

- La chasse n'est ouverte que le jour. Le jour est légalement défini comme commençant une heure avant le lever du soleil et se terminant une heure après son coucher
- Le gibier d'eau peut être chasser à la passée : 2h avant et après le soleil
- Le tir de la bécasse est interdit à la passée (Quand je tire une bécasse, je lui mets un bracelet et je renseigne mon carnet de prélèvement bécasse avant tout déplacement)
- On peut chasser la nuit à poste fixe dans certains départements
- La naturalisation d'espèces protégées est interdite
- L'utilisation de sources lumineuses pour observer les oiseaux la nuit est interdite sauf autorisation administrative
- La chasse au sanglier peut être autorisée à partir du 1^{er} juin mais aussi pour le chevreuil à l'approche et à l'affut
- Pour tirer le ragondin hors période de chasse, je dois avoir l'accord du détenteur de droit de destruction, c'est-à-dire le propriétaire et être porteur de mon permis de chasser validé
- L'utilisation d'un bateau à moteur est interdite (même en mer) et il ne peut y avoir que deux fusils maximum sur le bateau
- Pour chasser dans le domaine public maritime, je dois adhérer à une association de chasse maritime
- L'utilisation d'appaux et d'appelants artificiels est autorisée. L'utilisation de sons enregistrés avec magnétophone est interdite. L'utilisation d'appelants vivants n'est autorisée que dans certains départements
- Tout les gibiers sont dit « res nullius » c'est-à-dire qu'il n'appartiennent à personne





**Validation
du Permis de Chasser**



COMMENT ALLER CHASSER

- Je dois être porteur de mon permis, ma validation et mon assurance sur moi en permanence lors d'actions de chasse
- Être titulaire du permis de chasser est obligatoire pour chasser quelque soit les circonstances (ainsi que sa validation)
- La validation est valable d'un 1er juillet jusqu'au 30 juin de l'année suivante
- Il y a des validations temporaires de 3 ou 9 jours consécutifs
- L'assurance est obligatoire, elle couvre au minimum les dommages corporels causés à autrui
- La chasse accompagnée est gratuite, elle permet de chasser avec une arme pour deux, elle ne permet pas d'acheter des armes ou des munitions



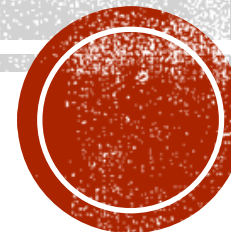


EN CAS D'INFRACTION

- Les terrains où il est interdit de chasser ne sont pas obligatoirement indiqués par une pancarte
- Si un gibier part sur la propriété voisine je ne peux pas le tirer même si il vient de chez moi. Si je tire je serais en infraction même si je ne savais pas que ce n'était plus chez moi
- Si je tue un animal protégé, on peut me retirer mon permis de chasser
- Si je tire depuis le cabine de mon tracteur ou depuis ma voiture, mon véhicule peut être confisqué et mon permis de conduire peut être suspendu
- Seules les personnes en situation de handicap moteur peuvent tirer depuis leur voiture avec le moteur éteint
- Mon permis peut m'être retiré par jugement si je commets une infraction
- Si mon permis m'est retiré par jugement pendant un temps défini, je dois le repasser obligatoirement



MODES DE CHASSE



LA CHASSE À COURRE



- Le maitre d'équipage dirige la chasse
- La chasse à courre est soumise à une attestation de conformité de meute délivrée par le préfet
- La courre du renard, du lapin et du lièvre constitue **la petite vénerie**
- La courre du chevreuil, du cerf, du daim et du sanglier constitue **la grande vénerie**
- **La vénerie sous terre (blaireau et renard)** est soumise à une attestation de conformité de meute délivrée par le préfet



LA CHASSE AU VOL



- Haut vol -> faucon pèlerin -> pour les oiseaux
- Bas vol -> l'autour des palombe, l'épervier ou les aigles -> mammifères et oiseaux



LA CHASSE À L'ARC



- Pour pratiquer la chasse à l'arc, il faut avoir participé à une formation, on peut chasser dans tout les départements, et pour toutes les espèces chassables
- La chasse à l'arbalète est interdite



LA CHASSE AU FURET ET CHASSES TRADITIONNELLES



- La chasse au furet est employée pour débusquer les lapins. Elle est réglementée dans certains départements
- Les chasses traditionnelles ne sont autorisées que dans certains départements



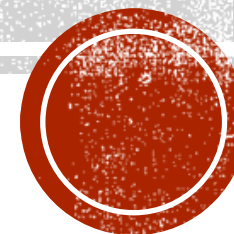
COMPORTEMENT DU CHASSEUR



- Une douille si elle n'est pas ramassée disparaît au bout de 10 ans
- Lorsque je croise des promeneurs, je décharge mon fusil, je les salue et je les prévient de la chasse en cours



CHIENS DE CHASSE



LES CHIENS



- Un chien créancé signifie qu'il ne chassera qu'une seule espèce
- L'identification par une puce ou un tatouage est obligatoire
- Si mon chien s'échappe durant une chasse, je risque une amende
- Si je blesse un gibier en battue, je dois faire appelle à un conducteur de chien de sang
- La chasse au lévrier est interdite



Les chiens courant (mènent le gibier à poils)



Beagle



Griffon Fauve de Bretagne

Les chiens de rapport



Labrador



Golden Retriever

Les chiens polyvalent



Teckel

Déterrage du renard



Springer Spaniel

Lève le gibier en milieu broussaileux

LES CHIENS

Les chiens d'arrêt (arrêtent le gibier à plumes)



Epagneul Breton



Epagneul Français



Setters



Braque Allemand



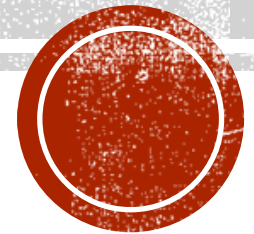
Braque de Weimar



Pointer



ARMES ET MUNITIONS





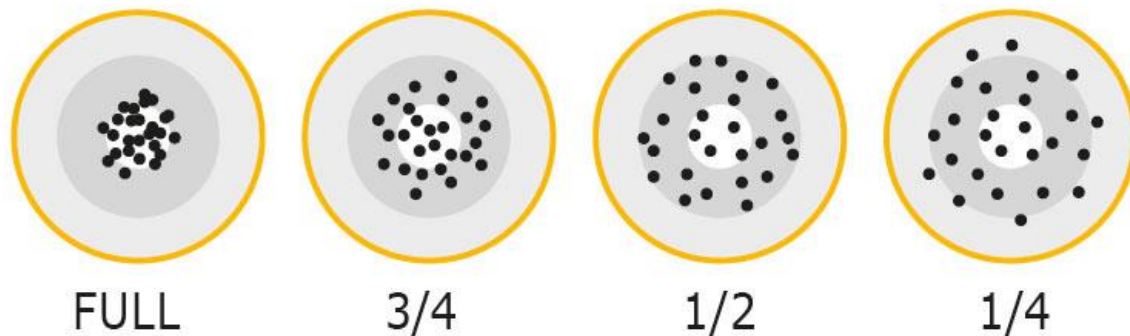
LES FUSILS

Les différents types de fusils :

- Le canon basculant
- Le canon fixe et culasse amovible
- Rechargement semi-automatique

Le fusil **Mixte** est composé d'un canon lisse et d'un canon rayé





LES FUSILS

Les canons sont chambrés en :

- 65mm
- 70mm
- 76mm appelé **Magnum**

Introduire une cartouche qui n'est pas adaptée dans un fusil est dangereux

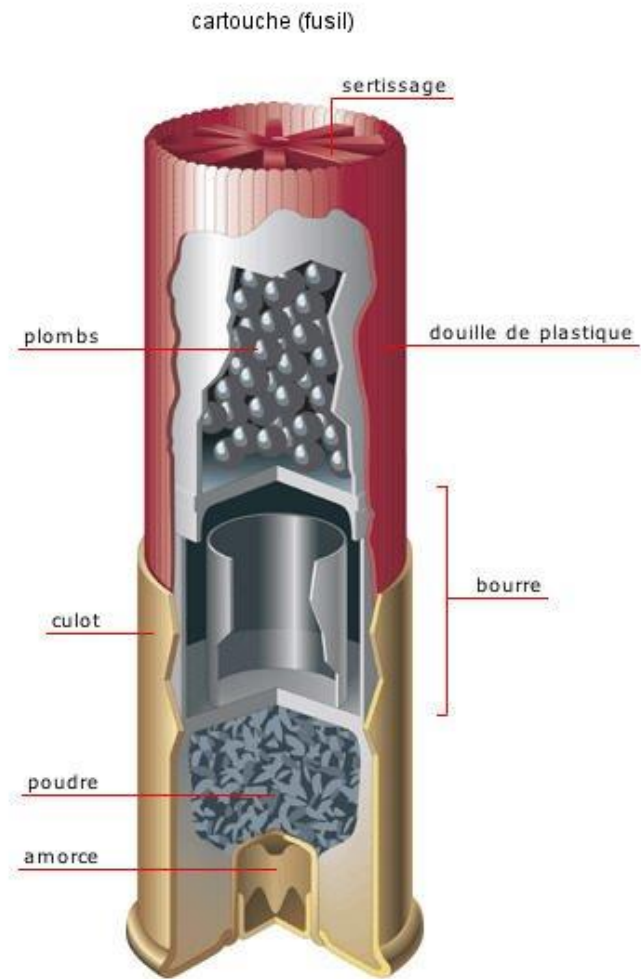
Le Plein choke

Le Demi choke

Le Quart choke

Le Lisse amélioré





Numéro des plombs	Espèces
Plombs N° 2 et N°3	Renard
Plombs N° 4 et N°5	Lièvre
Plombs N° 5 et N°6	Lapin
Plombs N° 6 et N°7	Faisans/Perdrix
Plombs N° 8 et N°9	Grives

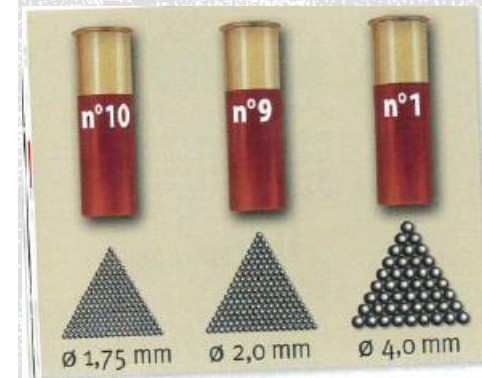
TAILLE DE LA GRENAILLE

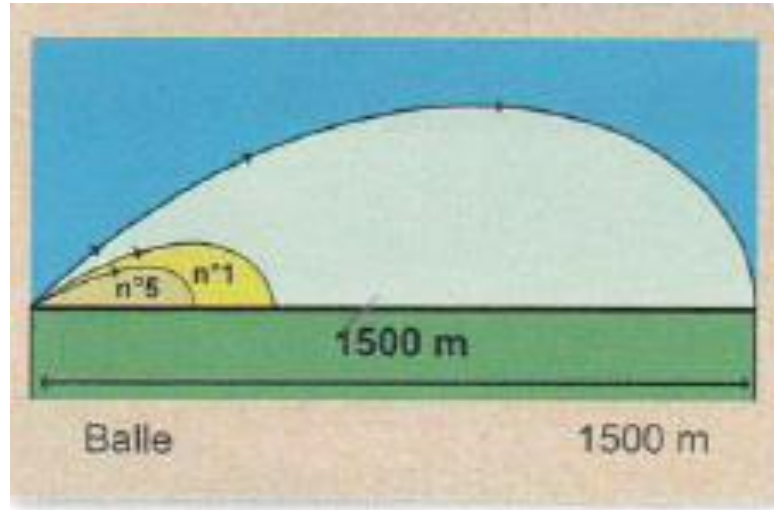
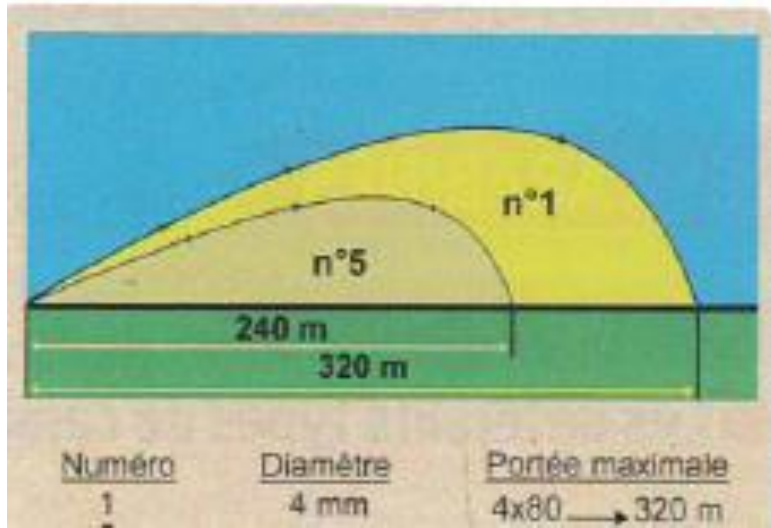
1	2	3	4	5	6	7	8	9
								
4mm	3,75mm	3,5mm	3,25mm	3mm	2,75mm	2,5mm	2,25mm	2mm

LES FUSILS

Les plombs sont **interdits** sur les fleuves, les rivières, les étangs, les canaux et les marais. On doit utiliser des **grenailles d'Acier**

Le tir à balle est obligatoire pour le grand gibier





LES FUSILS

La Portée Maximale est la distance la plus longue où les plombs peuvent retomber

Cette distance dépend des plombs utilisés

Pour la calculer, on prend le diamètre du plombs et on le multiplie par 80

Pour une balle la portée est de **1500m**

La Portée Utile est la distance à laquelle on ne doit pas tirer un gibier, sous peine de le blesser sans le tuer

Quelque soit le plombs, la distance est de **30m**

TAILLE DE LA GRENAILLE

1	2	3	4	5	6	7	8	9
								
4mm	3,75mm	3,5mm	3,25mm	3mm	2,75mm	2,5mm	2,25mm	2mm





LES CARABINES

Les différents types :

- Carabine à verrou (Carabine à réarmement manuel dont le magasin ne peut par contenir plus de dix cartouches)
- Carabine à deux canons appelée **Express**
- Carabine à rechargement semi-automatique avec lesquelles on ne peut pas tirer plus de trois cartouches sans recharger





LES CARABINES

La visée peut être faite par une hausse et un guidon ou avec une lunette. Dans tous les cas, la visée ne doit pas permettre un tir à **plus de 300m**.

La portée maximale est de **plus de 2000m**.

La portée utile est de **50m en battue** Et de **120m en tir avec appui (approche)**.

Le **Stecher** rend la queue de détente extrêmement sensible. Au moindre effleurement, le coup part.
Son utilisation est dangereuse et déconseillée en battue.





ARMES ET MUNITION

Pas d'arme à air comprimé (interdite à la chasse)

Tout achat d'arme doit faire l'objet d'une déclaration

Les balles blindées sont interdites à la chasse

Les rayures dans le canon permettent d'accroître la précision du tir

Le calibre se lit en Europe :

7X64 : 7 = le diamètre de la balle et 64 la longueur de la douille

Pour les calibres Anglo-Saxon : c'est toujours le diamètre en millième de pouce (ex 280REM ou 300W)

